

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2026-01

LE VENDREDI 30 JANVIER DEUX MIL VINGT SIX A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M Didier DUFOURMANTEL, M Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, M Philippe BEUGNON, Mme Christine GIBAUD

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

| | |
|-------------------------|----|
| nombre de conseillers : | |
| en exercice : | 13 |
| présents : | 11 |
| votants : | 11 |
| quorum : | 7 |

PROCURATION :

M David LE GLANIC donne procuration à M Thierry DUBOIS

ABSENTS EXCUSES :

Mme Dominique BARBIER-CINTRAT
M Romuald SEITE

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR REGLER L'INVESTISSEMENT 2026 AVANT LE VOTE DU BUDGET

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et L2121-29,

Vu l'article L232-1 du code des jurisdictions financières,

Considérant qu'il convient d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à a l'adoption du budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des membres présents autorise madame le Maire à mandater et liquider les dépenses d'investissement de 2025, dans la limite des crédits et représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget 2025 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Budget 2026 commune

| Chapitre-libellé | Crédits ouverts en 2025 (euro) | Montant (euros) autorisé avant le vote PB 2026 |
|--------------------------------|--------------------------------|--|
| 23 immobilisation en cours | 950 000,00 | 237 500,00 |
| 21 immobilisations corporelles | 164 280,35 | 41 070,08 |
| Total | 1 114 280,35 | 278 700,08 |

Budget 2026 Eau et assainissement

| Chapitre-libellé | Crédits ouverts en 2025 (euro) | Montant (euros) autorisé avant le vote PB 2026 |
|--------------------------------|--------------------------------|--|
| 23 immobilisations corporelles | 77 836,70 | 19 459,17 |
| Total | 77 836,70 | 19 459,17 |

REÇU EN PREFECTURE

le 06/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20260206-202601-DE

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces propositions et dit que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Le Maire
Dominique HERMINA-POULENAT



Envoyé le : 06/02/2026
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le : 06/02/2026
Publié le : 06/02/2026
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

A blue ink signature of Isabelle Lepicier-Caputo, which appears to read "Isabelle".